

—PORTE DE—
DromArdeche

magazine

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2023



AGIR FACE AUX INONDATIONS

DÉCRYPTAGE

Recevez gratuitement
des économiseurs d'eau

À VOUS!

La communauté de communes
s'engage pour Octobre rose

EN ACTION

La rénovation énergétique,
une priorité



Plus de 1 000 participants ont profité des deux journées festives de « *Génération en fête* » à Laveyron les 24 et 25 octobre 2023. Organisé chaque année pendant les vacances scolaires, ce rendez-vous intergénérationnel est un lieu de création, de jeux et de partage. Cette édition placée sous le signe de la danse s'est clôturée par un grand bal costumé et une soupe partagée pour le bonheur des visiteurs. Un grand merci aux bénévoles et à la commune de Laveyron pour leur participation.



Pierre Juvet
Président de Porte de DrômArdèche
Maire de Saint-Vallier

Madame, Monsieur,

Notre territoire a durement été éprouvé par des violentes intempéries en septembre et octobre. Ces épisodes ont entraîné des inondations, notamment par ruissellement et débordement de cours d'eau. Le 18 septembre, en quelques heures seulement, ce sont plus de 200 millimètres d'eau qui sont tombés sur la quasi-totalité de nos communes.

Les dégâts de ces différents épisodes ont été conséquents pour les particuliers, pour les entreprises, commerçants, agriculteurs et collectivités.

La communauté de communes met en place plusieurs actions pour agir face aux inondations, en lien avec les services de l'État.

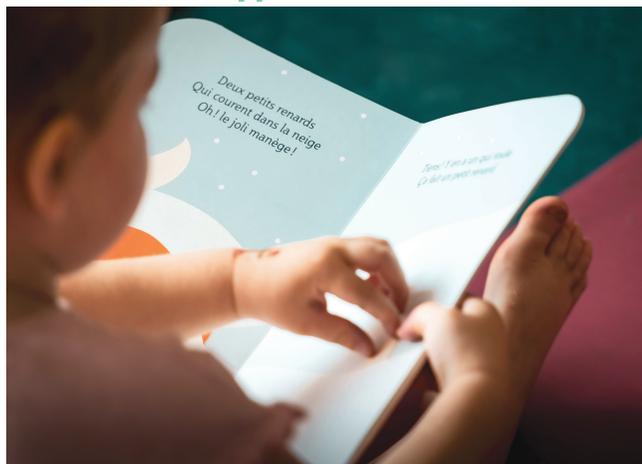
Dans le cadre de notre plan climat, nous déployons des dispositifs pour lutter contre le dérèglement climatique, responsable de l'accroissement des phénomènes météorologiques, jusque là exceptionnels, comme les inondations.

Nous avons voulu revenir dans ce magazine sur ce sujet d'actualité. Ces phénomènes risquent de s'accroître à l'avenir. Nous devons tous, individuellement et collectivement, travailler pour limiter le réchauffement de la planète et adapter nos modes de vie à ces événements climatiques de plus en plus fréquents et intenses.

Bonne lecture,

Suivez mon actualité sur   
newsletter sur www.pierrejuvet.fr

“En bref”



DES HISTOIRES À DÉCOUVRIR

Une sélection de 8 livres pour les tout-petits est proposée chaque année par Porte de DrômArdèche. Les albums peuvent être empruntés jusqu'en avril 2024 en crèches, au Relais Petite Enfance et dans les bibliothèques et médiathèques. Il est ensuite possible de voter pour votre livre favori en scannant le QRcode placé au dos de l'album. Dès le plus jeune âge, les enfants s'intéressent aux images, racontent l'histoire à leur manière, s'émerveillent sur les illustrations et les couleurs. Le livre est un objet du quotidien très important pour le développement, l'apprentissage et l'égalité des chances.

CONCERTATION AXE 7

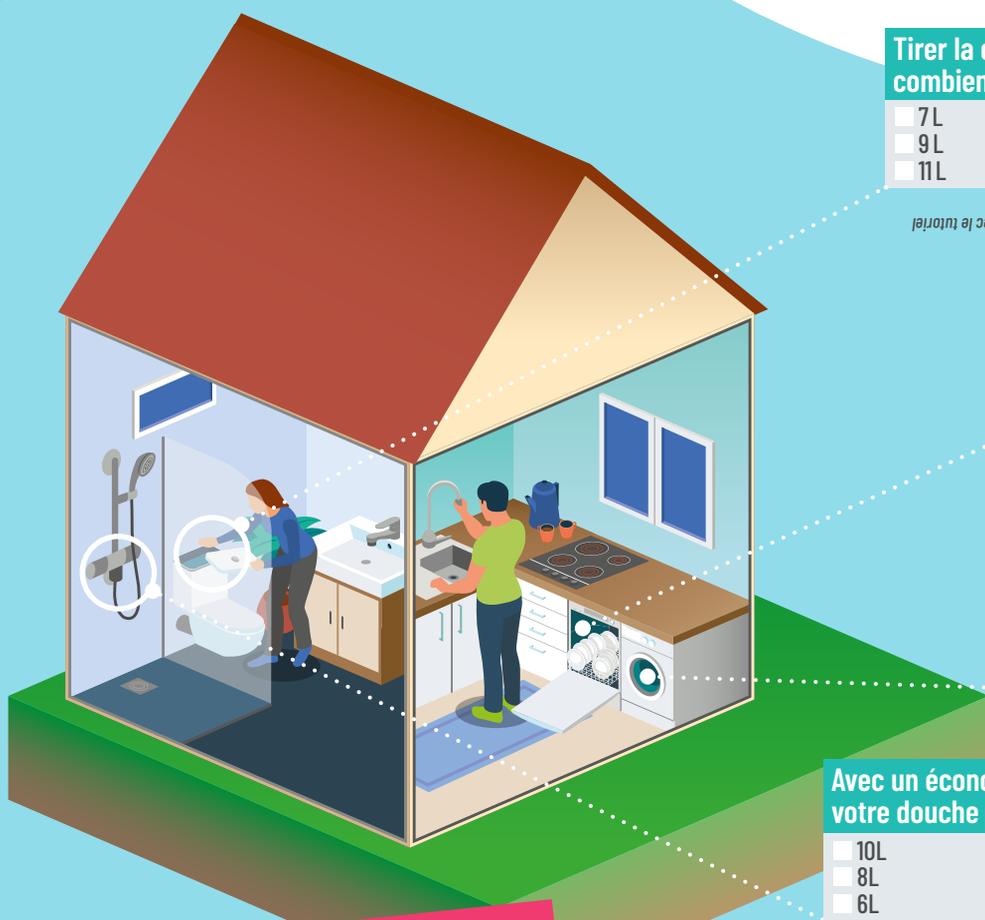
Réunion publique, permanences, questionnaires, page internet dédiée... Après deux années d'informations et d'échanges, la concertation autour de l'aménagement du parc d'activités AXE 7, portée par la communauté de communes, vient de se terminer. Son objectif? Informer sur ce projet économique d'envergure mais aussi recueillir les suggestions d'habitants, chefs d'entreprises et associations. Une soixantaine de contributions ont permis de conforter et compléter plusieurs orientations stratégiques: sobriété foncière, espaces en faveur de la biodiversité, compensations environnementales, développement des services aux entreprises, des solutions de mobilité douce, choix des entreprises en fonction de leur projet (transition écologique, emploi, économie sociale et solidaires...).

OUVERTURE ALTERNÉE DES PISCINES

Les piscines représentent à l'année 70% de la consommation d'énergie de la communauté de communes. Cet hiver, la communauté de communes reconduit ses actions de sobriété énergétique prises en 2022. Ainsi, le centre aquatique Bleu rive à Saint-Vallier et la piscine des collines à Châteauneuf-de-Galaure fonctionneront en ouverture alternée durant l'hiver. Le centre aquatique fermera ses portes du 4 décembre 2023 au 7 janvier 2024. La piscine des collines fermera, quant à elle, du 23 décembre 2023 au 3 mars 2024. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site www.piscines.portededromardeche.fr.

Décryptage

FAITES DES ÉCONOMIES
ET AGISSEZ POUR LA PLANÈTE :
INSTALLEZ DES ÉCONOMISEURS D'EAU



Tirer la chasse, ça représente
combien de litres d'eau ?

- 7L
- 9L
- 11L

Réponse : 9L ! Et jusqu'à 2L en moins avec le tutoriel
fourni dans votre kit

Le lave-vaisselle consomme plus
d'eau qu'une vaisselle à la main ?

- Vrai
- Faux

Réponse : Faux, il consomme 10L au total,
alors qu'un robinet consomme en moyenne 10L en 1 min

Pour économiser de l'eau
et de l'électricité avec sa machine
à laver, il faut :

- Laver à 40°C ou moins
- Remplir correctement sa machine
- Essorer à grande vitesse

Réponse : Les trois !

Avec un économiseur d'eau,
votre douche passe de 12 L/min à ?

- 10L
- 8L
- 6L

Réponse : 8L ! Soit une économie de 33%

JUSQU'À FIN MARS 2024

1. Scannez le QR code
ou rendez-vous sur www.PORTEDEDROMARDECHE.fr
2. Faites une demande en ligne en 5 min
3. Recevez gratuitement chez vous le kit* comprenant :

3 économiseurs pour robinets et douche + 1 tuto pour votre chasse d'eau

*dans la limite des stocks disponibles





Agir face AUX INONDATIONS

Ces dernières semaines, le territoire de Porte de DrômArdèche a connu plusieurs épisodes de pluies cévenoles, intenses et très localisées. À l'image du lundi 18 septembre, des trombes d'eau se sont abattues sur de nombreuses communes avec des cumuls hors norme atteignant plus de 200 mm en quelques heures. Ces épisodes sont malheureusement une illustration concrète du dérèglement climatique. Selon le GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les inondations sont déjà plus fréquentes et intenses. En cause, l'augmentation de la température des mers et la sécheresse des sols dues au réchauffement climatique. Dans le futur, des événements jusque-là exceptionnels comme les crues centennales pourraient intervenir à une fréquence beaucoup plus élevée. Face à ces risques, chacun doit se mobiliser: intercommunalité, communes, habitants, entreprises, agriculteurs...

Ces récents épisodes ont marqué les esprits par leur intensité et leur répétition. Si le pire a été évité et qu'aucun blessé n'est à déplorer, vous êtes nombreux à avoir vécu des événements traumatisants... D'importants dégâts matériels ont également été constatés: habitations et garages infiltrés par la boue et l'eau, voitures emportées, commerces et entreprises inondés, champs agricoles submergés, effondrement de routes, de murs et de ponts... Signe de l'importance des épisodes que nous avons vécus: l'état de catastrophe naturelle a été reconnu par l'État le 5 octobre pour 24 communes de Porte de DrômArdèche.

Pour lutter contre les inondations, la communauté de communes consacre 10 millions d'euros, avec un financement à 50% de l'État. Elle agit à travers plusieurs actions concrètes:

Prévenir: la communauté de communes entretient régulièrement 320 km de cours d'eau et 230 ponts et passages à gué. D'autres actions de fond sont menées, en lien avec les communes, pour participer à freiner le dérèglement climatique et l'aggravation du ruissellement: végétalisation, désimperméabilisation des sols, création de fossés d'infiltration et de haies...



CHACUN PEUT AGIR POUR AMÉLIORER LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS



Alerter: en cas d'alerte, Porte de DrômArdèche travaille avec les communes à informer les habitants. Elle s'appuie sur plusieurs outils: stations de mesure du débit de certains cours d'eau, abonnement à myPredict (filiale de Météo France) permettant de suivre l'évolution en temps réel...

Protéger: sur les zones les plus à risques, des ouvrages de protection sont construits par la collectivité: digues, pièges à embâcles, canaux de débordement... Lors des crues, nos équipes interviennent en urgence sur les zones prioritaires pour désencombrer les ponts et dégager des embâcles. En complément, la communauté de communes aide les habitants à se protéger individuellement avec une aide technique et financière.

Réparer: des actions de curage, de désensablement ou encore de reprise de berges sont réalisées après les crues pour redonner un fonctionnement naturel aux cours d'eau et prévenir de nouveaux débordements.



DES PROCÉDURES COMPLEXES

Depuis sa création, la communauté de communes a fait de la lutte contre les inondations une priorité, cependant les travaux d'aménagement sont complexes et longs à mettre en œuvre.

Il a d'abord fallu mener des études et des cartographies précises des risques avec des experts hydrauliques et en accord avec l'Etat, puis définir les projets de protection les mieux adaptés. Les travaux priorités doivent être validés par des instances au niveau régional et national. La réglementation impose ensuite l'instruction de dossiers auprès des services de l'État ou encore l'organisation d'enquêtes publiques. Ce travail très lourd d'un point de vue juridique et administratif demande souvent plusieurs mois, voire des années d'échanges avec les services de la préfecture.

La communauté de communes doit en parallèle acquérir les terrains nécessaires pour la réalisation des travaux. Les négociations peuvent être longues et aller parfois jusqu'à l'expropriation, ce qui ajoute des délais supplémentaires.

Focus

Agir face AUX INONDATION



Dégagement d'embâcle par les équipes de la communauté de communes

EN QUESTIONS

Où en sont les travaux prévus dans votre plan d'investissement ?

Deux ouvrages ont été réalisés récemment et ont d'ailleurs joué un rôle de protection lors des dernières inondations. À Ponsas, le piège à embâcles, construit en 2022, a retenu une partie des troncs d'arbres et a limité les bouchons dans les ponts, par rapport aux inondations de 2008.

À Hauterives, le canal aménagé pour le Dravey a protégé plusieurs habitations. La collectivité travaille à l'aboutissement des autres ouvrages programmés : les demandes d'autorisation réglementaires sont en cours ainsi que les acquisitions foncières nécessaires (Beausemblant, Saint-Sorlin-en-Valloire, Saint-Jean-de-Galaure, Saint-Barthélemy-de-Vals, Albon, Manthes...).

En matière d'inondations, qui est responsable ?

La communauté de communes a la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur des cours d'eau définis par l'État, en lien avec des syndicats sur certains secteurs.

Les communes sont responsables de la gestion des eaux pluviales.

Les inondations peuvent être provoquées soit par des débordements de cours d'eau soit par du ruissellement d'eaux pluviales sur les coteaux, dans les combes, fossés et lors de surcharge des réseaux.

En matière d'entretien des berges et de leur remise en état post-cruée, qui est responsable ?

Un propriétaire de berges, qu'il soit public ou privé, est responsable de l'entretien de la berge pour limiter le risque d'embâcles à l'aval.

La communauté de communes n'entretient aucune berge privée, sauf celles définies comme prioritaires, en lien avec l'État et les communes. De la même façon, si un propriétaire privé souhaite remettre en état sa berge (murs, soutènement...), les travaux sont à sa charge après demande des autorisations nécessaires auprès de l'État (DDT).



Le saviez-vous ?

ON VOUS AIDE À PROTÉGER VOTRE LOGEMENT !

Les actions menées par l'intercommunalité et les communes permettent de limiter l'impact des crues et des ruissellements, mais elles ne peuvent malheureusement pas les empêcher. C'est pourquoi la protection individuelle des logements reste essentielle.

Pour aider les habitants, chefs d'entreprise et commerçants à installer des protections contre les inondations, la communauté de communes propose une aide technique et financière.



POUR EN BÉNÉFICIER :

- 1- Prenez rendez-vous par mail : rivieres@portededromardeche.fr ou par téléphone au 04 75 23 45 65.
- 2- Un expert se déplace gratuitement chez vous et recommande les équipements adaptés : batardeaux (barrage provisoire devant les portes), clapets anti-retour (vanne permettant d'éviter les remontées d'eau par les réseaux), rehaussement des installations...
- 3- La communauté de communes vous verse ensuite 80% des dépenses engagées jusqu'à 3000€ (sans conditions de ressources).

Pour information, suite aux intempéries, nous avons reçu un grand nombre de demandes. Nous faisons notre maximum pour réduire les délais de prises de rendez-vous.

BONS GESTES

En cas de fortes pluies, adoptez les bons gestes pour se mettre en sécurité.



Restez informés et à l'écoute des consignes de sécurité



Préparez votre domicile si possible

(fermer les portes et fenêtres, installer des batardeaux, surélever les meubles et électroménager, couper les alimentations en électricité et gaz)



Laissez ses enfants à la crèche ou l'école car ils y sont en sécurité



S'éloignez des cours d'eau et des ponts



Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et se mettre en hauteur



Reportez ses déplacements à pied ou en voiture

À SAVOIR

30 cm d'eau suffisent à emporter un véhicule. Les décès liés aux inondations surviennent souvent lorsque les personnes se retrouvent bloquées dans leur voiture emportée par les eaux.

Ne vous engagez pas sur une voie submergée !

TÉLÉCHARGEZ MYPREDICT !

1 APPLI GRATUITE avec des CONSEILS, des PRÉVISIONS météo en temps réel et des ALERTES par SMS

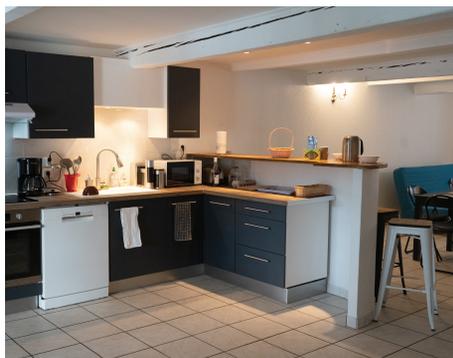
MÉMO

Sur le territoire



INAUGURATION DU SQUARE DU SONNEUR

À proximité du centre-bourg de Champagne, cet aménagement mêle logements collectifs et individuels et services publics avec notamment la bibliothèque et l'école. L'aménagement paysager rend ce cadre de vie très agréable et chaleureux, pour que les aînés comme les jeunes et les enfants puissent se retrouver. L'ensemble a été conçu dans des normes énergétiques élevées, en incluant aux bâtis des systèmes de récupération d'eaux de pluie. Ce projet a été soutenu par la communauté de communes dans le cadre de sa politique d'aide aux projets des communes.



BIENVENUE AUX INTERNES EN MÉDECINE

La maison des internes, située à Saint-Vallier, est un logement mis à disposition d'internes en médecine en formation auprès d'un médecin du territoire. Ce dispositif co-financé par la communauté de commune et le département de la Drôme a permis à 15 médecins stagiaires d'être hébergé depuis 2021. L'appartement proposé à prix abordable peut accueillir jusqu'à 3 jeunes praticiens et se loue à la nuit ou au mois. L'idée est d'attirer de futurs médecins dans les communes de Porte de DrômArdèche.



CRÉATION DE FILMS D'ANIMATION

Dans le cadre de la convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture, Porte de DrômArdèche propose différentes actions auprès des scolaires : spectacles, ateliers créatifs, intervention de professionnels des arts et de la culture...

La classe de l'école de Tersanne participera tout au long de l'année à un projet de création d'un film d'animation.

Accompagnés par leur enseignant et une réalisatrice de L'Équipée, les enfants s'inspireront du livre « La chambre de Warren » de Jérémie Moreau pour écrire, fabriquer les décors et les personnages de leur film. Une intervention du Centre de Culture Scientifique et Technique Industrielles de l'Ardèche viendra informer les élèves sur la biodiversité et le monde animal.



MISE EN SÉCURITÉ

Le Plan de Prévention des Risques Technologiques, défini par l'État, avance en Porte de DrômArdèche ! Un chantier de désamiantage et déconstruction a commencé à Saint-Avit.

Objectif : garantir une zone de sécurité autour de la zone de stockage souterrain de gaz naturel de la société Storengy, filiale d'ENGIE. Des projets similaires sont également en cours dans d'autres communes : Tersanne, Saint-Martin-d'Août ou encore Le Grand-Serre à proximité du site Novapex. L'opération est portée par l'EPORA et financée dans le cadre d'une convention signée par l'État, la Région, le Département de la Drôme, Porte de DrômArdèche, les entreprises et les communes concernées.

En direct

#EnvoieTaPhoto



Étang de l'Argentelle à Anneyron - Photo de Manon Coronel

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU MAGAZINE ?

Envoyez-nous une photo artistique, insolite ou tout simplement naturelle du territoire, de ses habitants et de ce qui s'y passe!

contact@portededromardeche.fr



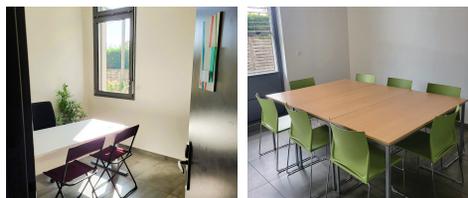
Porte de DrômArdèche

24 octobre, 16:41

- à Le-Creux-de-la-Thine

★ Vous avez une entreprise de moins de 3 ans et souhaitez rejoindre une communauté dynamique et inspirante ? Notre pépinière [La Fabrique - Espace entreprises](#) est là pour vous! 🚀

Découvrez la page facebook de [La Fabrique - Espace entreprises](#) pour en savoir plus ➡



À vous!

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE POUR OCTOBRE ROSE ! 4 ATELIERS DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION ONT ÉTÉ ORGANISÉS ET LE PROJET ARTISTIQUE *RÉSILIENCE DRÔME* A ÉTÉ EXPOSÉ À LA FABRIQUE, ESPACE ENTREPRISES DE PORTE DE DRÔMARDÈCHE.



Jean-Jacques

Association
SeinFormerCancer

« SeinFormerCancer est une association qui œuvre au profit des personnes touchées par le cancer du sein en organisant différentes actions comme le projet artistique intitulé *Résilience Drôme*. Des photographes bénévoles réalisent des photos de modèles femmes et hommes bustes nus qui sont imprimées sur des toiles puis sublimées par des artistes. Ces toiles, en vente, ont notamment été exposées en Porte de DrômArdèche en octobre. Les bénéfices récoltés servent à financer des actions de bien-être à des personnes en protocole de soins. »



Anne

Habitante
Laveyron

« J'ai pris connaissance des ateliers d'initiation à l'autopalpation sur le facebook de la comcom. Je suis allée à l'atelier organisé à Sarras car on entend beaucoup parler de cette méthode dans les médias mais on ne sait pas vraiment comment s'y prendre. J'avais besoin qu'on m'explique et qu'on me montre. C'était intéressant. Je pense que l'autopalpation est un des moyens de dépistage avant 50 ans, elle complète ensuite les dépistages proposés par les services publics tous les 2 ans. »



Marine

Sage-femme au Centre de santé
de Porte de DrômArdèche

« Le cancer du sein est le 1^{er} cancer féminin avec 1 femme sur 9 touchée au cours de sa vie, mais dépisté tôt, il se guérit bien avec des traitements moins lourds. Il est conseillé aux femmes de tout âge d'observer régulièrement leur poitrine et de réaliser une autopalpation pour repérer tout changement : grosseur, rougeur, douleur ou déformation. Si c'est le cas, il faut consulter une sage-femme ou un médecin, qui pourra prescrire des examens complémentaires. Il est important de se faire suivre régulièrement. »



“En action”



LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, UNE PRIORITÉ

On dénombre en Porte de DrômArdèche près de 9 000 logements mal isolés. Au regard de la flambée des prix de l'énergie, de la progression de la précarité énergétique et de l'urgence écologique, la communauté de communes a fait de la rénovation énergétique un de ses priorités. Elle se fixe pour ambition dans son Plan Climat, la rénovation de 400 logements par an.

La communauté de communes a organisé une première réunion en octobre pour informer les habitants sur les aides mises en place :

- un accompagnement technique et financier neutre et gratuit,
- des aides financières de 2 000 € à 7 000 € et des bonus.

Pour en savoir plus, contactez *Objectif Habitat*, service dédié à la communauté de communes au 04 75 23 54 46 ou habitat@portededromardeche.fr avant de commencer toute démarche liée à votre projet.

Un rendez-vous avec un conseiller en rénovation énergétique vous sera proposé pour échanger sur votre projet, sa faisabilité, son financement et les pièges à éviter.

“En commun”

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONSACRE CHAQUE ANNÉE UN BUDGET SPÉCIFIQUE POUR SOUTENIR LES PROJETS DE VOS COMMUNES.



Ratières

Située dans la Drôme des collines et perchée sur une colline à 386 mètres d'altitude, Ratières compte 280 habitants.

Son nom provient de l'évêque de Valence, Ratiéus, à l'origine de la tour du village, édifiée au XIV^e siècle, et inscrite aux monuments historiques.

Il y a un an, grâce au soutien de la communauté de communes et d'autres partenaires, David Bouvier et son équipe municipale ont inauguré la nouvelle mairie et la salle associative. Un nouveau projet d'aménagement du centre village devrait permettre de rouvrir à terme un commerce de proximité.

Plusieurs animations rythment la vie du village : le repas convivial qui réunit tous les habitants et les « lundis à Ratières » organisés durant l'été qui offrent à chacun la possibilité de se retrouver pour un moment convivial et festif.



Agenda

Festival Jeune Public

Le rêve d'Inoe

CHÂTEAUNEUF-DE-GALAURE - Salle des Fêtes

Mercredi 6 décembre - 11H

Conte, danse et musique - de 1 à 5 ans - gratuit
Plus d'infos sur www.portededromardeche.fr



Dolorès Wilson

SAINT-VALLIER - Salle Désiré Valette

Vendredi 8 décembre - 19H

Théâtre et musique - à partir de 7 ans - gratuit
Plus d'infos sur www.portededromardeche.fr



Vœux à la population

SAINT-VALLIER - Salle Désiré Valette

Jeudi 11 janvier 2024 - 19H

L'ensemble des élus vous invite à la cérémonie des vœux de Porte de DrômArdèche.

